FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2011- 666 DU 5 OCTOBRE 2011

portant nomination de l'Inspecteur Général et de l'Inspecteur Général Adjoint du Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n° 2011-450 du 28 mai 2011 portant Composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011-579 du 31 août 2011 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des Inspections Générales des Ministères ;

Vu le décret n° 2006-269 du 14 juin 2006 portant attributions, organisation, et fonctionnement du Cabinet Civil du Président de la République ;

Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 juin 2011.

D E C R E T E :

Article 1er : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Inspecteur Général et Inspecteur Général Adjoint du Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective : Il s'agit de :

- Inspecteur Général : Monsieur **YAYAOYE ALAO Issa**
- Inspecteur Général Adjoint : Monsieur **ADJAHO Innocent Mensah**

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 5 octobre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Alayi Adjidatou MATHYS

Le Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective,

Marcel Alain de SOUZA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/CCAGEPPPDDS 4 MEF 4 MDAEP 4 AUTRES MINISTERES 23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 2 JO1.